

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le troisième jour du mois de mars en l'an deux mille quinze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 30 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS(ÈRE) :**  
Gratien Tardif  
Jean-Pierre Ducruc  
Catherine Marquis  
Guy Boucher  
Michel Cameron

Absent :                   Michel Routhier

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 2 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 03 février 2015
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Convention collective des employés syndiqués – Projet d'entente
  - Rémunération 2015 (officiers municipaux)
  - Rémunération 2015 (élus)
  - Tarification des locaux et ameublement 2015/2016
  - Offre de service de modernisation du site internet de Sainte-Croix
  - Demande au Pacte rural 2014-2019 pour le projet de modernisation du site internet
  - Liste des arrérages de taxes au 03 mars 2015 (art. 1022 et 1023 C.M.)
  - Engagement temporaire de M. Napoléon Côté, assistant à la gymnastique
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer

Réparation du compresseur n° 1

  - Soumission(s) et octroi de contrat
- 5) Voirie
  - Développement rue Ernest-Blouin (phase 2)
    - Honoraires professionnels n° 13 (LVM, une division d'EnGlobe Corp.)
    - Honoraires professionnels n° 14 (SNC-Lavalin inc.)
  - Prolongement rue du Moulin (phase 1)
    - Location de machineries - Soumission(s) et octroi de contrat
    - Fourniture d'accessoires d'aqueduc et d'égouts - Soumission(s) et octroi de contrat
    - Fourniture d'accessoires en béton préfabriqué - Soumission(s) et octroi de contrat
    - Tests sur canalisations – Soumission(s) et octroi de contrat
    - Bordure de béton – Soumission(s) et octroi de contrat
    - Pavage - Soumission(s) et octroi de contrat
    - Mandat surveillance des travaux (BPR-Infrastructure inc.)
  - Réfection d'un ponceau au nord du cours d'eau St-Eustache
    - Appel d'offres et désignation d'un responsable en octroi de contrat

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

- 6) Aménagement/urbanisme/développement  
Comité consultatif d'urbanisme  
- Dépôt du procès-verbal de la séance du 18 février 2015  
- Modifications au règlement de zonage numéro 389-2007  
  
Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec  
- Dossier Ferme Roxsam inc., lots 3 591 361 et 3 590 721
- 7) Hygiène du milieu  
Règlement n° 535-2015 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière dans les cours d'eau municipaux du ruisseau St-Eustache branches n<sup>os</sup> 7 et 35  
- Adoption  
  
Programme d'élimination des raccordements inversés  
- Adoption du plan d'action  
  
Plan d'intervention en infrastructures municipales (mise à jour)  
- Mandat à SNC-Lavalin inc.
- 8) Loisirs et culture  
Règlement d'emprunt n° 536-2015 concernant l'aménagement du parc Jean-Guy-Fournier (phase 1)  
- Avis de motion  
  
Hôtel de ville  
- Appel d'offres et désignation d'un responsable en octroi de contrat
- 9) Varia  
MRC de Lotbinière  
- Autorisation pour une demande de révision de l'évaluation  
  
Société canadienne du cancer  
- Avril « Mois de la jonquille »

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

032-2015

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Jean-Pierre Ducruc propose de modifier les points « *Offre de service de reconstruction du site internet de Sainte-Croix* » et « *Demande au Pacte rural 2014-2019 pour le projet de reconstruction du site internet* » pour « *Offre de service de modernisation du site internet de Sainte-Croix* » et « *Demande au Pacte rural 2014-2019 pour le projet de modernisation du site internet* ».

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et tenant compte des modifications demandées.

033-2015

### **PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 03 FÉVRIER 2015**

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 03 février 2015 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**

034-2015

### **COMPTES À PAYER**

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

**MUNICIPALITÉ**

**SALAIRES DE FÉVRIER 2015**

SALAIRES BRUTS DU 25 JANVIER 2015 AU 21 FÉVRIER 2015	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	12 663.61
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ÉLECTORAL, BRIGADIÈRES, POMPIERS, DÉN., VOIRIE, RÉSEAU, CCU, CONCIERGERIE & PAT. EXTÉRIEURE, POLYVALENTE	15 324.99
	AVANTAGES SOCIAUX	4 688.07
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>32 676.67</b>

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE FÉVRIER 2015**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	45 701.76
	<b>TOTAL</b>	<b>78 378.43</b>

**COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2015 – RATIFICATION**

<b>AREO-FEU LTEE</b>	<b>1 590.09</b>	
222000526 ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	1 590.09	VÉRIFICATION APPAREILS RESPIRATOIRES
<b>BELL MOBILITÉ PAGETTE P/R</b>	<b>52.91</b>	
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	52.91	SERVICE FÉVRIER 2015
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>	<b>140.04</b>	
241200411 ANALYSE DE L'EAU	140.04	ANALYSE D'EAU
<b>BUROPLUS ST-EX</b>	<b>50.39</b>	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	50.39	FOURNITURES DE BUREAU
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>107.54</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	107.54	REMISE JANVIER 2015
<b>DELL CANADA INC</b>	<b>70.35</b>	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	70.35	CARTOUCHE D'ENCRE
<b>EPLF</b>	<b>13 554.57</b>	
233003443 NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	5 264.65	DÉN. CÔTE & RUE DU BATEAU 2014-2015 4e VERS.
233004443 ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 401.39	DÉN. TROTTOIRS AJOUT RUE LAFLAMME 2014-2015 4e VERS.
233004443 ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	5 099.52	DÉN. TROTTOIRS 2014-2015 4e VERS.
233004443 ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 789.01	DÉN. TROTTOIRS AJOUT RUE LAURIER 2014-2015 4e VERS.
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>	<b>1 224.66</b>	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	78.00	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	41.80	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	92.15	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	95.14	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	39.99	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.64	ESCOMPTE ULTRAMAR
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	44.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	64.20	ESSENCE SILVERADO
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	38.01	DIESEL KUBOTA
270135631 DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	60.44	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	95.50	ESSENCE SAVANA
270190631 ESSENCE & HUILE - ENT. SKI FOND	76.01	ESSENCE SENTIERS PÉDESTRES
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	45.04	DIESEL KUBOTA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	21.00	ESSENCE COMPACTEUR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	81.23	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	90.75	ESSENCE SAVANA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	25.00	ESSENCE COMPACTEUR
222001631 DIESEL TRACTEUR DÉNEIGEMENT	45.01	DIESEL KUBOTA
270135631 DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	48.03	DIESEL KUBOTA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	51.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	101.75	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-8.75	ESCOMPTE ULTRAMAR
<b>GENERATRICE DRUMMOND</b>	<b>3 925.63</b>	
241200521 ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	3 925.63	ENTRETIEN RADIATEUR
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>7 172.07</b>	
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	148.00	SERVICE JANVIER 2015
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 291.20	SERVICE JANVIER 2015
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	3 251.61	SERVICE FÉVRIER 2015
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 481.26	SERVICE FÉVRIER 2015

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

<b>INFO PAGE</b>		<b>159.82</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	159.82	SERVICE FÉVRIER 2015
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>		<b>1 839.13</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 839.13	POLICE 0048842 FÉVRIER 2015
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>		<b>13 731.83</b>	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	222.27	DÉN. AJOUT RUES LOUIS-HOUDE & DU MOULIN 2014-2015 4e VERS.
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	13 509.56	DÉN. RUES S/URBAIN 2014-2015 4e VERS.
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>14 838.97</b>	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	352.11	DÉN. AJOUT 2e RANG O.2014-2015 3e VERS.
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	14 486.86	DÉN. S/RURAL 2014-2015 3e VERS.
<b>LES PRODUITS INDUSTRIELS</b>		<b>25.29</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	25.29	HYPOCHLORITE
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>14 156.98</b>	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	14 156.98	QUOTE-PART 2015 ÉVALUATION 4e VERS.
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>6 050.09</b>	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	375.55	REMISE JANVIER 2015
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	898.76	REMISE JANVIER 2015
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 946.02	REMISE JANVIER 2015
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	2 536.40	REMISE JANVIER 2015
5513825000	RQAP A PAYER	293.36	REMISE JANVIER 2015
<b>POSTES CANADA</b>		<b>677.34</b>	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	171.43	BUDGET 2015
241200321	TIMBRES POSTES - HYG. MILIEU	350.94	AVIS ÉBULLITION
245110321	TIMBRES POSTES - VIDANGES	154.97	CALENDRIERS GAUDREAU
<b>PREMIER TECH AQUA</b>		<b>528.89</b>	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	528.89	VIDANGE FOSSE SEPTIQUE (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>66.00</b>	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	66.00	INSPECTION VISUELLE
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>169.13</b>	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	20.86	GRAISSE & SEL À GLACE
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	121.87	CLÉS (10) INC.
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	26.40	PILES
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>2 792.46</b>	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	768.01	REMISE JANVIER 2015
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 024.45	REMISE JANVIER 2015
<b>TELUUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>784.22</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	282.69	SERVICE FÉVRIER 2015
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.33	SERVICE FÉVRIER 2015
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.33	SERVICE FÉVRIER 2015
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.91	SERVICE FÉVRIER 2015
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.21	SERVICE FÉVRIER 2015
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	215.75	SERVICE FÉVRIER 2015
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>171.20</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	48.23	SERVICE MARS 2015
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.99	SERVICE MARS 2015
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.99	SERVICE MARS 2015
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.99	SERVICE MARS 2015

**Paiement : 83 879.60**

## COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2015

<b>AUDIO CINE FILMS INC.</b>		<b>45.99</b>	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	45.99	TRANSPORT FILM "ALEXANDRE"
<b>BETON LAURIER INC.</b>		<b>1 152.33</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 152.33	BRIS D'AQUEDUC COIN RUES PRINCIPALE & LEGENDRE
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>		<b>169.13</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	126.36	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	42.77	ANALYSE D'EAU
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>1 846.74</b>	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	77.59	FOURNITURE DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	2.78	FOURNITURE DE BUREAU
270120526	ENTR.MACH. OUTILL., EQUIP.C/COM	1 586.66	CHAISES
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	156.97	FOURNITURE DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	22.74	FOURNITURE DE BUREAU
<b>CARQUEST CANADA LTEE</b>		<b>71.86</b>	
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	71.86	HUILE & FILTRE SAVANA
<b>COMM. SCOLAIRE DES NAVIGATEURS</b>		<b>44.70</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	44.70	BRIS D'AQUEDUC CONDUITE D'AMENÉE
<b>COUP DE POUCE</b>		<b>29.84</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	29.84	ABONNEMENT 2015
<b>DAIGLE MARCEL</b>		<b>656.05</b>	
222000455	IMMATRICULATION	656.05	IMMATRICULATION REMORQUE VÉHICULE TOUT-TERRAIN
<b>DEL DEGAN, MASSÉ &amp; ASSOCIÉS INC.</b>		<b>7 001.98</b>	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	2 333.99	SERVICE URBANISME DÉCEMBRE 2014
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	933.60	SERVICE URBANISME 01 <sup>e</sup> JANVIER AU 10 JANVIER 2015
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	3 734.39	SERVICE URBANISME 11 JANVIER AU 07 FÉVRIER 2015

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

<b>DESROCHERS, ALICE</b>		<b>218.89</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	20.00	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	175.91	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	22.98	ACHATS VOLUMES
<b>EMCO QUEBEC LTEE</b>		<b>302.98</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	302.98	BRIS D'AQUEDUC COIN RUES PRINCIPALE & LEGENDRE
<b>EMRA 2008</b>		<b>135.22</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	135.22	CARTE MÉMOIRE P/R
<b>ENTRAIDE STE-CROIX</b>		<b>200.00</b>	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	200.00	MUSICIEN SOUPER SPAGHETTI 21 JANVIER 2015
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>635.24</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	635.24	BRIS D'AQUEDUC COIN RUES PRINCIPALE & LEGENDRE
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>		<b>97.73</b>	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	97.73	FORMATION ASSAINISSEMENT EAUX USÉES (STÉPHANE MILOT)
<b>FERME DOUBLE L.L INC.</b>		<b>965.79</b>	
241200443	ENLEVEMENT NEIGE - U/EAU POT	965.79	DÉNEIGEMENT USINE D'EAU 2014-2015
<b>FLEURS PLANTE JARDINS</b>		<b>17.19</b>	
270230670	ACHATS VOLUMES	17.19	ABONNEMENT 2015
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>		<b>16.00</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	16.00	AVIS DE MUTATION
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>13 865.83</b>	
245110446	ENT. DES ORDURES /CONTRAT	6 520.28	SERVICE JANVIER 2015
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	7 345.55	SERVICE JANVIER 2015
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>170.16</b>	
241400521	ENTR.& REP. - DEGRILLEUR	170.16	ENTRETIEN CHAUFFAGE DÉGRILLEUR
<b>HYDRO-QUÉBEC</b>		<b>5 093.88</b>	
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX	3 390.81	SERVICE JANVIER 2015
232000681	ELECTRICITE - GARAGE MUN.	1 259.22	SERVICE JANVIER 2015
270121681	ELECTRICITE - ASCENSEUR	400.76	SERVICE FÉVRIER 2015
234050681	ECLAIRAGE RURAL	43.09	SERVICE JANVIER 2015
<b>IMELDA LEPAGE</b>		<b>293.66</b>	
0270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	82.21	RENFOUEMENT PETITE CAISSE.
0270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	39.74	RENFOUEMENT PETITE CAISSE.
0270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	171.71	RENFOUEMENT PETITE CAISSE.
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>70.37</b>	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	70.37	AFFICHES C/FAMILLES
<b>JACQUES GAUTHIER</b>		<b>103.44</b>	
211000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT	68.96	LOGICIELS ANTI-VIRUS (CONSEILLERS)
213000524	ENT. ET REP. - AMEUBLEMEN- ADM.	34.48	LOGICIELS ANTI-VIRUS (ADM.)
<b>JACQUES LEMAY</b>		<b>80.50</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	80.50	LAMPES D'URGENCE (2)
<b>LABORATOIRE DE CANALISATIONS</b>		<b>373.67</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	373.67	BRIS D'AQUEDUC COIN RUES PRINCIPALE & LEGENDRE
<b>LES ENTREPRISES JR AUGER</b>		<b>315.03</b>	
233002443	EPANDAGE - ABRASIFS S/URBAIN	315.03	ABRASIFS
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>1 668.57</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 668.57	BRIS D'AQUEDUC COIN RUES PRINCIPALE & LEGENDRE
<b>LES MAGASINS KORVETTE LTEE</b>		<b>46.76</b>	
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	46.76	MARQUEURS & NOUILLES
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>1 038.30</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	123.64	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	-28.30	CRÉDIT ACHATS
270230670	ACHATS DE VOLUMES	422.42	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	121.59	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	387.45	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	11.50	ACHATS VOLUMES
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>58 373.05</b>	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 616.41	QUOTE-PART 2015 ENFOUISSEMENT 3e VERS.
219000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	27 018.19	QUOTE-PART 2015 ADM. 1er VERS.
211000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	22 738.45	QUOTE-PART 2015 DÉVELOPPEMENT 1er VERS.
<b>MICHEL SÉNÉCHAL</b>		<b>69.84</b>	
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	32.40	ÉQUIPEMENT GYMNASTIQUE
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	37.44	ÉQUIPEMENT GYMNASTIQUE
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>118.46</b>	
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	114.96	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	3.50	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>		<b>178.21</b>	
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	178.21	FORMATION RELEVÉS D'IMPÔTS (CHRISTIANE COUTURE)
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>9.76</b>	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	9.76	TROUSSE DE PREMIERS SOINS
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>189.26</b>	
241200521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	189.26	PIÈCES & ACCESSOIRES REP. MACHINE À POLYMÈRE
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>171.52</b>	
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	12.14	VIS & GOUPILLE
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	11.45	PINCEAU & MANCHONS
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	39.37	TUILES
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	24.90	GOUPILLE & VIS
241200521	ENT. ET RÉP. USINE D'EAU POTABLE	48.27	RUBAN & ACIDE
232000650	PIÈCES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	11.42	CLÉ & GANT

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	2.24	FIL
232000650	PIÈCES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	11.48	BONBONNE PROPANE
241301521	ENT. ET RÉP. - S/POMP. STE-CROIX	3.95	SAVON
241301521	ENT. ET RÉP. - S/POMP. STE-CROIX	6.30	TOURNEVIS
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>447.00</b>	
232000339	SYSTÈME DE TELECOMM. - VOIRIE	447.00	RENOUVELLEMENT LICENCE
<b>REVENU QUÉBEC</b>		<b>244.92</b>	
232000200	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -VM	122.46	AJUSTEMENT COTISATION FSS 2014
213000200	CONT. EMPLOYEUR ADMINISTRATION	122.46	AJUSTEMENT COTISATION FSS 2014
<b>TELUIS MOBILITE</b>		<b>151.77</b>	
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRE	23.46	SERVICE FÉVRIER 2015
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.46	SERVICE FÉVRIER 2015
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRE	23.46	SERVICE FÉVRIER 2015
211000331	TELEPHONE CELL. - 806-6809	57.93	SERVICE FÉVRIER 2015
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.46	SERVICE FÉVRIER 2015
<b>VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.</b>		<b>286.10</b>	
241200521	ENT. & RÉP. - USINE EAU POTABLE	286.10	ENSEMBLE DE RÉPARATION POMPES DOSEUSES

**Paiement : 96 967.72**

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 03-2015

035-2015

#### CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS – PROJET D'ENTENTE

**ATTENDU QUE** la convention collective des employés municipaux et sportifs de Sainte-Croix est échue depuis le 31 décembre 2014;

**CONSIDÉRANT** le projet d'entente intervenu entre les parties le 11 février 2015 pour son renouvellement, et ce pour une période de cinq (5) ans;

**CONSIDÉRANT QUE** ce conseil accepte ladite entente telle que négociée;

#### POINTS MAJEURS :

- ANNEXE A SALAIRES : hausse de 2 % pour les trois premières années, 2.25 % pour la quatrième année et 2.5 % pour la cinquième année, soit 10.75 % sur 5 ans;
- Bonification du montant alloué pour l'achat de chaussures de sécurité;
- Bonification de la prime de remplacement du supérieur immédiat;
- Vestes avec logo pour certains employés du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.;
- Mise en place d'un régime volontaire d'épargne retraite CELI au plus tard le 31 décembre 2016.

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter cette entente, laquelle a également reçu l'approbation du syndicat le 23 février 2015, et d'autoriser Jacques Gauthier, maire, Michel Routhier et Michel Cameron, conseillers et négociateurs, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer ladite entente.

036-2015

#### RÉMUNÉRATION 2015 (OFFICIERS MUNICIPAUX)

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser une augmentation de 2 % aux traitements salariaux des officiers municipaux pour l'année 2015, conformément à la convention des employés cadres de la municipalité de Sainte-Croix :

#### **Mme France Dubuc, directrice générale & secrétaire-trésorière :**

66 648, \$/année, soit 1 281,69 \$/37.50 heures semaine (inclut tout temps supplémentaire normalement dévolu à la fonction de même que l'administration du centre culturel), exception faite de toutes rémunérations prévues par d'autres dispositions de la loi; ses responsabilités sont celles définies par le Code municipal du Québec;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

**Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe & secrétaire-trésorière adjointe** : 39 414, \$/année, soit 757,96 \$/35 heures semaine (inclut tout temps supplémentaire normalement dévolu à la fonction), exception faite de toutes rémunérations prévues par d'autres dispositions de la loi; ses tâches et responsabilités sont celles définies par le Code municipal du Québec;

**M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics** : 60 240, \$/année, soit 1 158,46 \$/40 heures semaine (inclut tout temps supplémentaire normalement dévolu à la fonction et exclu les bris majeurs aux usines d'eau potable et usées);

**M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs** : 52 647, \$/année, soit 1 012,45 \$ /moyenne 40 heures semaine (inclut tout temps supplémentaire normalement dévolu à la fonction);

Les conditions de travail des officiers municipaux sont régies par ladite convention.

**Autre : Frais de déplacement : 0,475 \$/kilomètre.**

037-2015

### RÉMUNÉRATION 2015 (ÉLUS)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser une augmentation de 2 % aux traitements salariaux des élus pour l'année 2015 conformément au règlement numéro 521-2013, article 8 :

#### Rémunération de base :

Maire	16 153,96 \$
Conseillers	5 384,66 \$

#### Allocation de dépenses :

Maire	8 076,98 \$
Conseillers	2 692,33 \$

#### Rémunération additionnelle :

Maire suppléant (1)	897,44 / mois
---------------------	---------------

Président du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant	124,32 /séance
--	----------------

Président du comité des relations de travail et de négociation et tout autre membre dudit comité (2)	248,58 /séance
--	----------------

#### Allocation de dépenses :

Maire suppléant (1)	448,72 / mois
---------------------	---------------

Président du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant	62,16 /séance
--	---------------

Président du comité des relations de travail et de négociation et tout autre membre dudit comité (2)	124,29/séance
--	---------------

Note 1 : en remplacement du maire pour une période de plus de trente (30) jours, la rémunération sera égale à la rémunération du maire pendant cette période.

Note 2 : il s'agit de la rémunération et de l'allocation maximales applicables peut importe le nombre de session pour une même journée.

038-2015

### TARIFICATION DES LOCAUX ET AMEUBLEMENT 2015/2016

<u>Tarifs actuels</u>	<u>Tarifs</u>
<u>résolution</u>	<u>révisés</u>
<u># 075-2014</u>	<u>2015</u>

#### 1) LOCATION

##### **Organismes**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

- Cercle de Fermières de Ste-Croix (référence résolution n° 122-2013)	55,85/mois	56,45/mois
- Les Chevaliers de Colomb # 3178	337,90/an	341,60/an
- Les Joyeux Pionniers inc. (Club de l'Âge d'Or)	1 345,80/an	1 360,60/an

### **Salles pour locations privées**

- salle de conférence	50,80/fois	51,35/fois
- salle des Chevaliers + cuisine	101,70/fois 11,90/fois	102,80/fois 12,00/fois
- salle Robert-Daigle + ménage	246,20/fois 21,65/heure	248,90/fois 21,90/heure

### **Prix spécial à l'occasion de funérailles :**

- salle des Chevaliers	64,50/fois	65,20/fois
- salle Robert-Daigle	135,40/fois	136,90/fois

### **Prix spécial à l'occasion de la période des Fêtes :**

(réunions familiales - moins de 65 personnes)		
- salle Robert-Daigle	113,75/fois	115,00/fois

### NOTE :

Le coût comprend l'électricité, le chauffage et les frais d'entretien.

### **2) AMEUBLEMENT (POUR CITOYEN DE SAINTE-CROIX SEULEMENT)**

- Location de tables en bois	4,20/chac.	4,25/chac.
- Location de tables en PVC	6,55/chac.	6,60/chac.
- Location de chaises	0,65/chac.	0,65/chac.
- Location casiers appartenant à la municipalité *	50.00/chac.	50.00/chac.

\* La municipalité se dégage de toutes responsabilités quant aux contenus et valeurs des biens y étant entreposés dans l'éventualité de tous sinistres. Cette responsabilité incombe au locataire.

### **3) PRIX SPÉCIAL :**

#### **3.1 Les organismes para-municipaux :**

- L'Office municipal d'habitation

La location pour toute salle sera gratuite pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante ; la municipalité n'aura pas à encourir de frais supplémentaires pour le ménage de la salle Robert-Daigle ; toute utilisation subséquente sera chargée selon les tarifs réguliers en vigueur.

#### **3.1.1 Les comités para-municipaux :**

- Comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste

Ce comité continuera de profiter des privilèges leur étant accordés par la résolution numéro 117-2002 en autant que ces privilèges soient utilisés que pour les fins auxquelles ils ont été formés.

#### **3.2 Les organismes suivants :**

- Cercle de Fermières de Ste-Croix
- Chambre de commerce de Lotbinière
- Les Harmoniques de Sainte-Croix inc.
- Les Joyeux Pionniers inc. (Club de l'Age d'Or)



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

- Club de patinage artistique de Sainte-Croix
- Club des Préretraités de Lotbinière est
- Conseil Paroissial de Pastoral de Ste-Croix (y incluant la fête de la Majorité)
- Entraide Ste-Croix
- Fabrique de Ste-Croix
- Hockey mineur de Lotbinière inc. « Section Ste-Croix »
- Le Théâtre de Lotbinière
- Les Chevaliers de Colomb # 3178
- Maison Annick inc.
- 153 Groupe Scout Pointe-Platon

### Salle Robert-Daigle seulement :

- a) Le coût de location sera moindre pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante, à l'exception des frais de ménage.

- Coût de location :	65,00/1 <sup>er</sup> fois	65,70/1 <sup>er</sup> fois
- Ménage :	21,65/heure	21,90/heure

- b) Utilisation subséquente :

- Coût de location :	246,20/fois	248,90/fois
- Ménage :	21,65/heure	21,90/heure

Tout autre organisme non-cité aux présentes et ne faisant pas l'objet de dispositions contraires, le tarif régulier est alors applicable.

Les privilèges accordés par cet article ne peuvent être prêtés ou cédés à quiconque d'autre et doivent servir exclusivement pour les fins propres de l'organisme privilégié dans le cadre de ses activités normales pour lequel il a été constitué.

### 4) EXCEPTIONS :

#### Les organismes et comités de Sainte-Croix :

- Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix inc.
- Association des pompiers volontaires de Ste-Croix inc.
- Centre culturel & sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.
- M.R.C. de Lotbinière \*

- Coût de location des salles :	gratuit
- Ménage :	gratuit

Cette gratuité est reconnue dans le cadre de leur activité et en autant qu'il y aura redistribution en tout ou en partie des profits ainsi réalisés à remettre à la municipalité et/ou au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix ou que leur activité profite à toute la communauté.

\* M.R.C. : Une seule gratuité reconnue annuellement dans le cadre de la réunion des maires.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'accepter les tarifs mentionnés au préambule et applicable à compter du 1er juillet 2015.

### **Augmentation moyenne de ± 1,1 %.**

039-2015

### OFFRE DE SERVICE DE MODERNISATION DU SITE INTERNET DE SAINTE-CROIX

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire améliorer et moderniser son site internet;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

**ATTENDU** l'offre de service de la firme Pogz inc. datée du 10 février 2015 pour l'estimation numéro E-4792 :

➤ Coût du développement du site	3 900 \$
➤ Optionnel - Intégration des contenus (Évaluation faite à partir des contenus du site internet actuel)	2 000 \$
➤ Formation en ligne (510 \$ pour 6h)	510 \$
➤ Installation Google Analytics	50 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter l'offre de service telle que présentée de la firme Pogz inc. pour le prix de 6 460 \$, taxes en sus, y incluant l'option d'intégration des contenus.

040-2015

### DEMANDE AU PACTE RURAL 2014-2019 POUR LE PROJET DE MODERNISATION DU SITE INTERNET

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix désire améliorer et moderniser son site internet;

**ATTENDU** le projet annexé à être présenté à la MRC de Lotbinière dans le cadre du programme « Pacte rural 2014-2019 de la MRC de Lotbinière »;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de demander à la MRC de Lotbinière d'inscrire le projet de modernisation du site internet au Pacte rural 2014-2019;

**QUE** France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer ledit projet.

041-2015

### LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES AU 03 MARS 2015 (ART. 1022 ET 1023 C.M.)

La liste des immeubles pour arrérages de taxes à l'exercice financier 2014 et des exercices antérieurs et impayés au 03 mars 2015 est déposée à la table du conseil selon l'article 1022 du Code municipal du Québec.

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la présente liste et de transmettre au bureau de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) la liste des immeubles pour lesquels des arrérages de taxes pour un montant supérieur à 10 % de leur facturation annuelle, minimum 150,00 \$, demeureront impayés au délai imparti, tel qu'il est prévu à l'article 1023 du Code municipal du Québec.

Dans le cas où l'entier du compte facturé est en arrérage pour une année donnée, le minimum de 150,00 \$ est non applicable et ce compte devient sujet aux procédures légales conformément aux articles 1023 et suivants du Code municipal du Québec.

La liste des immeubles concernés par des arrérages de taxes 2014 devra également inclure toutes autres taxes et tous frais échus et exigibles au délai imparti.

042-2015

### ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE M. NAPOLEON CÔTÉ, ASSISTANT À LA GYMNASTIQUE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Croix offre l'activité de gymnastique pour les loisirs à la polyvalente Pamphile-Le May;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'engager monsieur Napoléon Côté de Saint-Édouard pour agir à titre d'assistant à la gymnastique pour les loisirs à la polyvalente Pamphile-Le May pour la durée de cette activité.

Début de l'emploi : 17 janvier 2015

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

043-2015

#### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### CENTRE CULTUREL

##### SALAIRES DE FÉVRIER 2015

SALAIRES BRUTS DU 25 JANVIER 2015 AU 21 FÉVRIER 2015	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 970.40
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	11 717.61
	AVANTAGES SOCIAUX	2 578.78
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>18 266.79</b>

##### INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE FÉVRIER 2015

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>18 266.79</b>

##### COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2015 – RATIFICATION

<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>166.00</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	166.00	REMISE JANVIER 2015
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>10 172.85</b>	
270181681 ELECTRICITE - GLACE 846563	6 023.85	SERVICE FÉVRIER 2015
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	4 149.00	SERVICE FÉVRIER 2015
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>	<b>1 750.07</b>	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 750.07	POLICE 48842 FÉVRIER 2015
<b>LES DISTRIBUTRICES ARNAULT</b>	<b>234.00</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	234.00	ACHATS RESTAURANT
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>3 245.29</b>	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	244.51	REMISE JANVIER 2015
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	386.06	REMISE JANVIER 2015
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 244.96	REMISE JANVIER 2015
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 182.40	REMISE JANVIER 2015
5513820000 RQAP A PAYER	187.36	REMISE JANVIER 2015
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>	<b>55.69</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	28.70	PIÈCES & ACCESSOIRES
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	26.99	ACÉTONE
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>1 498.28</b>	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	516.53	REMISE JANVIER 2015
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	981.75	REMISE JANVIER 2015
<b>SAPUTO DAIRY PRODUCTS CANADA GP</b>	<b>133.92</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	133.92	ACHATS RESTAURANT
<b>SHAW DIRECT</b>	<b>49.42</b>	
270125339 CABLODISTRIBUTEUR - STARCHOICE	49.42	SERVICE FÉVRIER 2015
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>321.15</b>	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	321.15	SERVICE FÉVRIER 2015

Paiement : 17 626.67

##### COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2015

<b>AIGUISAGE ROUSSEAU</b>	<b>56.28</b>	
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	56.28	LAME
<b>ALEX COULOMBE LTEE</b>	<b>627.51</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	627.51	ACHATS RESTAURANT

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>		<b>7 668.85</b>	
270181610	ACHATS - BAR	5 156.07	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	4 001.68	ACHATS BAR
270181610	ACHATS - BAR	-1 488.90	CRÉDIT ACHATS BAR
<b>CANNON HYGIÈNE CANADA LTÉE</b>		<b>92.99</b>	
270160522	ENTR. & RÉPARATION - BÂTIMENT	92.99	SERVICE MARS 2015
<b>CLAUDE GARNEAU</b>		<b>99.10</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	99.10	ACHATS RESTAURANT
<b>GFS QUÉBEC INC.</b>		<b>791.11</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	-21.71	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	-11.80	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	356.32	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	468.30	ACHATS RESTAURANT
<b>KORVETTE</b>		<b>44.98</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	44.98	ACHATS RESTAURANT
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>254.37</b>	
5513865000	COMMISSION NORMES DU TRAVAIL	129.33	COTISATION CNT 2014
270120999	FRAIS GESTION CSST & AUTRES	5.95	COTISATION CNT 2014
270120999	FRAIS GESTION CSST & AUTRES	119.09	COTISATION CNT 2014
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>		<b>2 465.58</b>	
270140414	SERVICES PROF. - INFORMATIQUE	991.78	CONTRAT D'ENTRETIEN INFORMATIQUE 2015
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	1 208.21	ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2015
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	265.59	SERVICE JANVIER 2015
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>377.31</b>	
270181610	ACHATS - BAR	105.01	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270161522	ENTR. & REPARATION- TERRAIN	9.18	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	20.71	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	84.99	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	24.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181610	ACHATS - BAR	133.42	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>20.60</b>	
270165525	ENTR. & RÉPAR. - SURFACEUSE	18.32	EAU ENTRETIEN SURFACEUSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	2.28	ACHATS RESTAURANT
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>170.75</b>	
270160521	ENTR. & RÉPAR. -REFRIGERATION	170.75	ACHATS RESTAURANT
270165525	ENTR. & RÉPAR. - SURFACEUSE	18.32	ACHATS RESTAURANT
<b>SAPUTO DAIRY PRODUCTS CANADA GP</b>		<b>379.44</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	111.60	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	89.28	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	89.28	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	89.28	ACHATS RESTAURANT
<b>SUPERMARCHE STE-CROIX INC.</b>		<b>121.70</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	58.59	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	18.55	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	10.00	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	34.56	ACHATS RESTAURANT
<b>TELUS MOBILITE</b>		<b>23.63</b>	
270125331	TELEPHONE & CELLULAIRE	23.63	SERVICE FÉVRIER 2015

Paiement : 13 194.20

### RÉPARATION DU COMPRESSEUR N° 1

044-2015

#### SOUSSIONS(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Une (1) soumission reçue :

➤ Cimco Réfrigération 4 980 \$

Le prix indiqué exclut toutes taxes.

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'accorder le contrat d'entreprise à Cimco Réfrigération pour un montant budgétaire de 4 980 \$, taxes en sus, pour la réparation du compresseur n° 1 du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc..

### VOIRIE

#### DÉVELOPPEMENT RUE ERNEST-BLOUIN (PHASE 2)

045-2015

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 13 (LVM, UNE DIVISION D'ENGLOBE CORP.)

ATTENDU la résolution numéro 249-2014;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à « LVM, une division d'EnGlobe corp. » la somme de 3 426,26 \$ relativement au contrôle qualitatif des matériaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin (phase 2), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 900156167 datée du 28 janvier 2015.

046-2015

### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>o</sup> 14 (SNC-LAVALIN INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 250-2014;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 574,88 \$ relativement à la surveillance des travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin (phase 2), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1174840 datée du 10 février 2015.

### **PROLONGEMENT RUE DU MOULIN (PHASE 1)**

047-2015

### **LOCATION DE MACHINERIES – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT**

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Construction Lemay inc.	54 360,00 \$
➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	54 857,50 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

**ATTENDU QUE** les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à « Construction Lemay inc. » pour le prix de 54 360,00 \$, taxes en sus, pour la location de machineries pour le prolongement de la rue du Moulin (phase 1).

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

048-2015

### **FOURNITURE D'ACCESSOIRES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT**

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Worseley Canada inc.	22 302,48 \$
➤ Réal Huot inc.	23 196,97 \$
➤ EMCO Corporation	23 235,86 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

**ATTENDU QUE** les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à « Worseley Canada inc. » pour le prix de 22 302,48 \$, taxes en sus, pour la fourniture d'accessoires d'aqueduc et d'égouts pour le prolongement de la rue du Moulin (phase 1).

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

049-2015

### **FOURNITURE D'ACCESSOIRES EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT**

Deux (2) soumissions reçues :

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015

➤ Béton Provincial	3 873,01 \$
➤ Fortier 2000 Ltée	4 195,09 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à « Béton Provincial » pour le prix de 3 873,01 \$, taxes en sus, pour la fourniture d'accessoires en béton préfabriqué pour le prolongement de la rue du Moulin (phase 1).

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

050-2015

### TESTS SUR CANALISATIONS – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

➤ H2O Enviro inc.	3 768,10 \$
➤ Laboratoire de Canalisation Souterraines (LCS) inc.	5 335,00 \$
➤ Test Tech inc.	5 885,00 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

**ATTENDU QUE** les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à « H2O Enviro inc. » pour le prix de 3 768,10 \$, taxes en sus, pour les tests de canalisations pour le prolongement de la rue du Moulin (phase 1).

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

051-2015

### BORDURE DE BÉTON – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Laval construction inc.	19 190,00 \$
➤ Jean Leclerc Excavation inc.	20 824,00 \$
➤ Coffrage S. Blanchet inc.	34 200,00 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes et comprennent les projets des rues du Moulin (phase 1) et Ernest-Blouin (phase 2).

**ATTENDU QUE** les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à « Laval construction inc. » pour le prix de 19 190 \$, taxes en sus, pour la fourniture de bordure de béton pour le prolongement de la rue du Moulin (phase 1) et de la rue Ernest-Blouin (phase 2).

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

052-2015

### PAVAGE – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Quatre (4) soumissions reçues :

➤ Les Entreprises Lévisiennes inc.	71 303,85 \$
➤ Construction B.M.L., Division de Sintra inc.	72 189,40 \$
➤ P.E. Pageau inc.	75 684,00 \$
➤ Pavage Rolland Fortier inc.	93 869,80 \$

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

Les prix indiqués excluent toutes taxes et comprennent les projets des rues du Moulin (phase 1) et Ernest-Blouin (phase 2).

**ATTENDU QUE** les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à « Les Entreprises Lévisiennes inc. » pour le prix de 71 303,85 \$, taxes en sus, pour les travaux de voirie pour le prolongement de la rue du Moulin (phase 1) et de la rue Ernest-Blouin (phase 2).

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

053-2015

### **MANDAT SURVEILLANCE DES TRAVAUX (BPR-INFRASTRUCTURE INC.)**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme BPR-Infrastructure inc. datée du 02 septembre 2014 pour la surveillance des travaux relativement au prolongement de la rue du Moulin (phase 1) pour un montant budgétaire de 3 400 \$, en sus des taxes;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de mandater la firme BPR-Infrastructure inc. à procéder à la surveillance des travaux selon l'offre présentée.

### **RÉFECTION D'UN PONCEAU AU NORD DU COURS D'EAU ST-EUSTACHE**

054-2015

### **APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE EN OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QU'**il est requis de procéder à l'appel d'offres pour la réfection du ponceau de la branche n° 24 du cours d'eau St-Eustache situé au rang St-Eustache de la municipalité de Sainte-Croix;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer et d'autoriser M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, à procéder à l'appel d'offres et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

## **AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT**

### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2015**

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 18 février 2015.

055-2015

### **MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 389-2007**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix juge nécessaire de réviser le Règlement de zonage numéro 389-2007 afin d'intégrer une nouvelle zone 49-AGR et de modifier la zone 17-H;

**ATTENDU QUE** l'ajout de la zone 49-AGR fait suite à la décision de la CPTAQ autorisant l'utilisation autre qu'agricole pour les lots rénovés numéros 3 592 057, 4 148 195, 4 246 754 et 4 246 755 (anciennement 73 et 74 du Rang 1), qui seront situés à l'intérieur de la nouvelle zone. Cette modification permettra du même coup de compléter le projet de la rue du Moulin (phase 1). La zone 49-AGR demeure en zone agricole et une grille spécifique sera créée pour déterminer les usages permis;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

**ATTENDU QU'**une modification de la zone 17-H est requise afin que la largeur minimale soit de 20 mètres et que la superficie minimale soit de 600 mètres<sup>2</sup> au lieu d'une largeur minimale de 22 mètres et d'une superficie minimale de 660 mètres<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter ces modifications au Règlement de zonage numéro 389-2007;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les modifications proposées, selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

### **DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

056-2015

#### **DOSSIER FERME ROXSAM INC., LOTS 3 591 361 ET 3 591 721**

**ATTENDU QUE** la demande présentée par M. Donald Lefebvre de la Ferme Roxsam inc. consiste à déplacer la zone de 5 000 mètres<sup>2</sup> réservée pour la résidence et utilisée à des fins non-agricoles, zone qui est située sur les lots 3 591 361 et 3 591 721;

**ATTENDU QUE** la nouvelle zone serait de même superficie, mais qu'elle exclurait deux bâtiments agricoles pour ne comprendre que la résidence ainsi qu'une partie du terrain gazonnée;

**ATTENDU QUE** la nouvelle parcelle sera conforme au règlement de zonage numéro 389-2007 de la municipalité de Sainte-Croix;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de confirmer que la demande de La Ferme Roxsam inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est conforme à la réglementation municipale.

---

Madame Catherine Marquis et Monsieur Jean-Pierre Ducruc se retirent de la table des délibérations du conseil à 20 : 14 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

---

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **RÈGLEMENT N° 535-2015 CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE RELATIVEMENT AUX INTERVENTIONS FAITES PAR LA MRC DE LOTBINIÈRE DANS LES COURS D'EAU MUNICIPAUX DU RUISSEAU ST-EUSTACHE BRANCHES N<sup>OS</sup> 7 ET 35**

057-2015

#### **ADOPTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Lotbinière a compétence en matière de gestion des cours d'eau pour le territoire de Sainte-Croix selon les dispositions du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article n° 979 du Code municipal du Québec et de l'article n° 205 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute municipalité locale peut imposer et prélever annuellement, par voie de taxation directe, sur les biens-fonds imposables des contribuables y intéressés de la municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour l'exécution de travaux décrétés dans les cours d'eau municipaux;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le 03 février 2015;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron**

**APPUYÉ PAR : Gratien Tardif**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le règlement numéro 535-2015 est adopté et qu'il est statué et ordonné par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir :

**QUE** le règlement numéro 535-2015 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 535-2015 entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Madame Catherine Marquis et Monsieur Jean-Pierre Ducruc reviennent à la table des délibérations du conseil à 20 : 16 heures.

---

### **PROGRAMME D'ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS**

058-2015

#### **ADOPTION DU PLAN D'ACTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix s'est engagée à élaborer un programme d'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du Programme du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (PIQM sous volet 1.5) pour les réfections des réseaux d'eau potable et d'égouts;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le plan d'action du programme pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées de la municipalité de Sainte-Croix ainsi que l'échéancier de réalisation de ce programme.

**QUE** ce programme et cet échéancier soient transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

#### **PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURE MUNICIPALES (MISE À JOUR)**

059-2015

#### **MANDAT À SNC-LAVALIN INC.**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 04 février 2015 relativement à la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité pour un prix forfaitaire de 15 800 \$, en sus des taxes;

**ATTENDU QU'**une mise à jour est requise suite au nouveau guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées préparé par le ministère des Affaires municipal et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. à procéder à la mise à jour du plan d'intervention selon l'offre présentée.

Et d'autoriser SNC-Lavalin inc. à nous représenter auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'obtention de l'approbation du plan d'intervention.

### **LOISIRS ET CULTURE**

#### **RÈGLEMENT D'EMPRUNT N<sup>o</sup> 536-2015 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY-FOURNIER (PHASE 1)**

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement d'emprunt décrétant des travaux d'aménagement du parc Jean-Guy-Fournier (phase 1) ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés et pour autoriser un emprunt de ± 608 457 \$ pour en acquitter le coût.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### **HÔTEL DE VILLE**

060-2015

#### **APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE EN OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QU'**il est requis de procéder à l'appel d'offres pour des travaux de réfection du toit principal de l'hôtel de ville;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Catherine Marquis, et unanimement de nommer et d'autoriser M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, à procéder à l'appel d'offres et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

### **VARIA**

#### **MRC DE LOTBINIÈRE**

061-2015

#### **AUTORISATION POUR UNE DEMANDE DE RÉVISION DE L'ÉVALUATION**

**ATTENDU QUE** la MRC de Lotbinière a reçu en janvier 2015 une demande de révision de l'évaluation du lot 3 591 720;

**ATTENDU QUE** le délai de demande de révision suite au dépôt du rôle 2014/2015/2016 est maintenant passé;

**ATTENDU QUE** ledit lot est en zone inondable et qu'il ne peut y avoir de construction permise;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser la MRC de Lotbinière à procéder à l'étude de ladite demande de révision.

#### **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

062-2015

#### **AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »**

**CONSIDÉRANT QUE** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

**CONSIDÉRANT QUE** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

**CONSIDÉRANT QUE** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MARS 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

- Information concernant le projet d'aménagement du parc Jean-Guy-Fournier (phase 1).
- Information concernant le prolongement de la rue du Moulin (phase 1).
- Information concernant la demande de révision de l'évaluation.
- Information concernant les zones inondables.

063-2015

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 35 heures.

\_\_\_\_\_  
Jacques Gauthier  
Maire

\_\_\_\_\_  
France Dubuc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.